

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
**Directive (CEE) 91-155**  
**CARBONATE DE CALCIUM**

Date: 12/10/07

Page: 1/2  
Ind. Rev.: 0

**1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

Produit : **CARBONATE DE CALCIUM**  
Fournisseur : LAMOTHE-ABIET Z.A. ACTIPOLIS AVENUE FERDINAND DE LESSEPS  
33610 CANEJAN - FRANCE  
Tel: 05.57.77.92.92 Fax: 05.56.86.40.02  
Appel d'urgence: Centre Anti-Poison de Bordeaux: 05.56.96.40.80.  
ORFILA 01 45 42 59 59

**2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Formule CaCO<sub>3</sub>  
PM 100.9  
N°CAS 471-34-1  
N°EINECS 207-439-9

**3 - IDENTIFICATION DES DANGERS**

Produit non dangereux selon les critères de la norme européenne relative à la classification des substances dangereuses.  
Pas de risques reconnus pour l'homme et l'environnement.

**4 - PREMIERS SECOURS**

En cas d'inhalation : Ecarter le sujet de la zone d'empoussièrement.  
En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux abondamment à l'eau courante en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un spécialiste si les problèmes persistent.

**5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Produit non inflammable.

**6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Balayer ou aspirer le produit répandu.

**7 – MANIPULATION ET STOCKAGE**

Manipulation : Porter des lunettes et un masque anti-poussières.  
Stockage : Dans un local sec, dans son emballage d'origine fermé. Ne pas stocker dans un local contenant des produits pouvant communiquer des odeurs étrangères.

**8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE**

Protection des voies respiratoires : Porter un masque anti-poussières de type P1 dans des zones peu ventilées.  
Protection des yeux : Porter des lunettes en particulier lors des opérations industrielles  
Protection de la peau : Vêtements de protections légères. Port de gants de protection.

**9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Reprendre les indications de la FT

**10 – STABILITE ET REACTIVITE**

Produit stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.  
Dégagement de CO<sub>2</sub> en contact avec des acides.

**11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Toxicologie : Aiguë, essentiellement dans l'eau (influence la dureté de l'eau)  
DL 50, voie orale (rat) > 2000 mg /kg  
Irritation : Le carbonate de calcium présente des risque d'irritation sévère avec les yeux et légères avec la peau.

### **12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Eviter que le produit soit entraîné dans le réseau de collecte d'eau pluviale.  
En concentration élevée dans l'eau le carbonate de calcium peut entraîner une incidence sur la dureté de l'eau.

---

### **13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Balayer ou aspirer le produit répandu. Eviter de soulever les poussières.  
Se référer aux dispositions locales en vigueur.  
Incinération contrôlée des emballages.

---

### **14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Produit non concerné par les réglementations du transport des matières dangereuses.

---

### **15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Valeurs limites autorisées TLV (ACGIH) 10 mg/m3  
Produit non concerné par la réglementation sur l'étiquetage des matières dangereuses.  
Se conformer à tout autre disposition nationale en vigueur.

---

### **16 - AUTRES INFORMATIONS**

Les informations portées sur cette fiche de donnée de sécurité sont considérées, à la date de publication, comme vraies et correctes. Cependant la précision et l'exhaustivité de ces informations, ainsi que toutes les réglementations sont données sans garanties.

Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditionnements de l'utilisation sûre de cette préparation.

*« Nous informons les utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. L'utilisateur doit connaître et appliquer l'ensemble de la réglementation régissant son activité. »*

---